

## Ars poetica. Ars poesis

Jeanne Demers

Volume 22, numéro 3, hiver 1990

Ars poetica

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500908ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500908ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Demers, J. (1990). Ars poetica. Ars poesis. *Études littéraires*, 22(3), 7–10.  
<https://doi.org/10.7202/500908ar>

Résumé de l'article

Au Moyen Âge, la Musique chante l'unité du savoir et de l'être. Quand, au XIV<sup>e</sup> siècle, être et savoir se distancient l'un de l'autre, entraînant avec eux théorie et pratique, matière et forme, la «littérature» émergente joue un rôle d'articulation entre ces dichotomies. Les Arts de seconde rhétorique disent comment la poésie prend en quelque sorte le relais de la Musique au sein d'une économie marchande, et comment elle lutte contre l'hégémonie grandissante de la prose.

# ARS POETICA ARS POESIS

POÈTES, ne chantez pas la rose, faites-la fleurir dans vos poèmes.

Vicente Huidobro

La recherche d'un modèle est le fondement de toute investigation scientifique <sup>1</sup>.

■ Dès la première phrase de sa *Poétique* Aristote mettait cartes sur table. Il annonçait l'intentionnalité du traité dont il commençait la rédaction : celui-ci porterait sur « l'art poétique en lui-même », sur « ses espèces, considérées chacune dans sa finalité propre ». Il y serait question de « la façon dont il faut composer les histoires si l'on veut que la poésie soit réussie » (notons bien la précision téléologique), « du nombre et de la nature des parties qui la constituent, et également de toutes les autres questions qui relèvent de la même recherche ». Du coup il inaugurerait (officiellement, car avant lui il y avait eu Platon) la tradition européenne multiséculaire de l'Art poétique (*Ars poetica*) et de tous les textes apparentés – préfaces, examens, réflexions, discours, arts de..., conseils (souvent sous forme de lettre) à de jeunes poètes, etc. – qui abordent l'art de poésie (*ars poesis*) <sup>2</sup>.

Malheureusement, la transmission du « programme » aristotélicien devait, au fil du temps, connaître de nombreuses modifications que les seuls problèmes de traduction et d'adaptation ne peuvent expliquer. C'est ainsi qu'a été occultée, au profit d'un didactisme toujours tenté par le dogmatisme, l'importante notion de *recherche* qui, chez le théoricien grec, faisait pendant à celle de leçon. Quelques exceptions peut-être ? Je pense à certains arts de seconde rhétorique forcés par le passage à la langue vernaculaire de s'interroger à propos, par exemple, du *e* muet dans le vers ; aux discussions XVII<sup>e</sup> qui allaient aboutir à la Querelle des Anciens et des Modernes et dont l'ouverture était réelle ; plus près de nous, à ces poétiques d'auteur qui, bien qu'autojustificatives parfois, sont des sortes de sondes dans l'inconnu d'une poésie en train de se faire ; aux nombreux travaux théoriques des cinquante der-

---

1 Watzlawick, P., J. Helmick Beavin et Don D. Jackson, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil (Points), 1979, p. 31.

2 Il faut entendre le mot poésie au sens restrictif qu'il a depuis qu'il est passé dans le domaine français et non au sens large de littérature avant la lettre, chez Aristote.

nières années enfin, dont le but est moins explicatif ou législatif que cognitif<sup>3</sup>.

Il y a aussi le manifeste qui lance violemment la poésie dans l'arène du changement et fait le pari utopique de la ramener à ses sources par une « fuite en avant » vers l'Origine. Et il y a la poésie elle-même, toujours neuve quand elle est excellente – « divine » alors, précise Montaigne – et qui n'a pas nécessairement pour se mettre en question à se dire *Art poétique*, comme le fait le dernier recueil de Guillevic, sous-titré significativement *poème* au singulier, bien qu'il contienne cent soixante-dix textes.

Le présent numéro d'*Études littéraires* se propose de cerner le phénomène du métadiscours poétique français, en insistant sur l'apport spécifique des traités appelés « Art poétique ». Une double hypothèse le sous-tend : à travers les siècles, l'« Art poétique » qui a choisi d'assujettir l'analyse du fait poétique et de sa fonction à ce que l'on pourrait nommer une économie et une éthique de l'écriture, a fini par se constituer en genre ; il a atteint son point culminant avec Boileau et ses avatars XVIII<sup>e</sup> pour être bientôt remplacé par le manifeste (abondant on le sait au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), les poétiques d'auteur et la critique comme institution.

De la critique, il sera à peine fait mention. Celle-ci s'intéresse d'abord à l'oeuvre individuelle dont elle est toujours une lecture parmi d'autres, alors que l'« Art poétique » cherche à

classer, à ordonner – les « espèces » dont parle Aristote et leur « finalité propre » –, à légiférer – le « *il faut* [...] si l'on veut... » –, dans tout le champ d'une pratique. La critique est écriture. L'« Art poétique » également, mais comme par excès, la conscience qu'il a des codes lui donnant souvent une allure autoparodique. La critique relève de l'oeuvre au sens strict, ne serait-ce qu'à cause de l'inévitable intrusion du sujet dans le discours qu'elle tient ; aussi n'appartient-elle au métadiscours poétique que métaphoriquement. L'« Art poétique » au contraire n'a de sens que par l'objectivité apparente de ce dernier malgré une allégeance occasionnelle à un certain lyrisme. N'emprunte-t-il pas la plupart du temps le ton neutre de la Loi ? Ton apparemment neutre d'ailleurs puisqu'en fait, l'« Art poétique » décide et impose. Hors du faire qu'il décrit, point de salut pour le poète.

Encore y a-t-il lieu de distinguer entre les arts poétiques et les époques. Les articles qui portent sur un siècle précis se trouvent contribuer à cette distinction, tout en ouvrant des pistes vers une meilleure connaissance du genre. Éric Mechoulan situe les arts de seconde rhétorique des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles par rapport au *Quadrivium* médiéval. Il montre comment la poésie, « musique du vulgaire », y est dégagée de la musique instrumentale, quelle part est faite au « former » et au « créer » (re- et récréer), il signale le lien politique – « français contre latin, laïc contre clerc, état national contre

3 Sont exemplaires sur ce point les travaux de Jakobson, Kristeva, Cohen, Fonagy (je cite au hasard), qui relèvent de la Poétique au sens moderne du mot. Je ferais une place particulière à ceux de Benoît de Cornulier dont le projet est moins de comprendre comment fonctionne le langage poétique, que de savoir décoder une certaine poésie qui existe déjà ; également à *la Vieillesse d'Alexandre* de Roubaud, qui ajoute au cognitif une dimension performative. N'est-ce pas logique ? Roubaud est poète...

pouvoir religieux » – qui marque les débuts de la littérature. Peut-on mieux indiquer le rôle important joué par les textes préfigurant les arts poétiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, également la valeur de la poésie dans toute société ?

Avec « les Masques de Du Bellay », Robert Melançon entre dans le vif de la question. Il distingue un texte programmatique, comme la *Deffence*, d'écrits qui cherchent à contrôler une pratique devenue, depuis les Grands Rhétoriciens, excessivement technique. Il insiste surtout sur l'effet que doit provoquer la poésie, effet dont était bien conscient Du Bellay, au point que son destinataire changeait de statut – de *persona*, de masque – à chaque œuvre nouvelle. Problème intéressant s'il en est que celui de la performativité de la poésie et d'autant que cette performativité doit exister sans dépendre de quelque référent que ce soit. Problème que l'on croit moderne, et pourtant... n'était-il pas déjà implicite dans la notion antique de « furor » ?

Don des dieux que cette fureur poétique, qui transforme le poète en une sorte de médium et forme l'une des deux principales thématiques de l'*Ars poetica* à travers les siècles – depuis Horace en fait, et son *Épître aux Pisons* ; l'autre étant son pendant humain, soit la maîtrise du métier, le travail éclairé par des règles précises que l'on peut et doit apprendre. D'autant d'ailleurs que celles-ci contribuent au plaisir du lecteur, heureux d'en vérifier l'application réussie. « Apollon ou Orphée. La Poétique déchirée », déclare Bernard Beugnot du métadiscours poétique XVII<sup>e</sup> dont il révèle les certitudes et les doutes, la diversité aussi des lieux de paroles, grâce à la multiplication

des tribunes accessibles à l'honnête homme.

Et l'on ne devait plus revenir en arrière, d'expliquer Annie Becq qui fait le point sur les poétiques XVIII<sup>e</sup>. L'ère du soupçon, amorcée au siècle précédent et dont le prolongement sera sensible jusqu'à nos jours par le biais de textes comme *Poètes ou faiseurs* d'Étiemble, ne pouvait en effet que déboucher sur une nouvelle conception du métadiscours poétique. Ce qui impliquait une remise en question des fondements mêmes de l'Art poétique, traité du convenable en poésie, en faveur de l'examen de ses possibles *via* la rhétorique d'une part, la langue, d'autre part. Avec comme résultat la découverte de l'esthétique en tant que principe de toute poésie et la prescience, chez Marmontel par exemple, d'une Poétique-science de la littérature.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, selon Michael Nerlich, devait se constituer une lecture dogmatique de l'art poétique *via* le cas Boileau devenu exemplaire, lecture créée de toutes pièces par une critique elle-même normative, celle de La Harpe et de ses consorts. Le contraire est pourtant évident, d'insister Michael Nerlich qui s'appuie sur les écrivains du temps pour montrer le caractère novateur de l'esthétique de Boileau, son ouverture également. C'est ainsi que chez Stendhal peuvent cohabiter les influences du classicisme, de Shakespeare et de Cervantès.

Si l'existence d'un « Art poétique » surréaliste était impossible – et pour cause, comme nous en convainc facilement Patrick Née –, il ne faudrait pas en conclure que le temps est venu de proclamer la mort du genre. Celui-ci ne persiste-t-il pas dans la phase explicative et « terroriste » du manifeste ? Ne resurgit-il pas

périodiquement dans les formes atténuées et plus libres que constituent des textes comme l'*Art poétique* de Roger Caillois ou ce prudent « En songeant à un art poétique » de Supervielle ? N'emprunte-t-il pas audacieusement la voie de la traduction poétique ? C'est du moins ce que laisse entendre Charlotte Melançon dans « Notes sur une poétique de la traduction »... Ne se fait-il pas poème à l'occasion, ainsi que le relève Noël Audet qui a analysé plusieurs arts poétiques modernes pour découvrir qu'ils peuvent être regroupés sous trois dominantes : l'éthique, l'esthétique et la contestataire ? « Étranges poèmes », écrira-t-il de ces textes qui se disent « Art poétique », mais jouent souvent le rôle de manifeste et sont d'abord poésie.

L'« Art poétique » contemporain ne prétendrait plus au Beau ni au Vrai. Voilà qui le démarquerait de l'étalon-*Art poétique* de Boileau. Sans doute. Il n'y a pas si longtemps toutefois, ce dernier faisait encore figure d'autorité absolue. Clément Moisan s'amuse à nous le démontrer, à partir d'un petit opuscule intitulé *l'Art poétique à l'usage du Petit Séminaire de Québec*. Il me semble qu'il nous fait découvrir quelque chose d'important quand il signale un fait pour le moins troublant : la dissociation d'une didactique qui enseigne la poésie aux seuls niveaux de la lecture et de l'analyse, réservant l'écriture à des exercices comme la narration, la description, la lettre, le portrait. Ce choix

pédagogique n'en dit-il pas long sur les risques d'autoriser et même d'encourager l'expression lyrique du moi ?

Est-ce par réaction que dans ce numéro, forcément théorique, il m'est apparu nécessaire de donner la parole à la jeune poésie québécoise qui n'hésite pas à pratiquer ce que la post-modernité nomme théorie-fiction ? Et ce sera Normand de Bellefeuille, saisissant, dans une série de « lanciers légers », une caractéristique bien connue du langage poétique, soit la répétition. Mais, signe des temps s'il en est, la répétition perçue comme loi, selon les orientations scientifiques de la Poétique actuelle, ou comme contrainte, à la mode oulipienne, non comme règle.

Pour finir, des prolégomènes à un état présent de l'art poétique comme genre que j'ai établis conjointement avec Thérèse Marois, des comptes rendus également d'ouvrages dont le propos tourne autour de la poésie. Trois documents qui devraient rendre de précieux services à tous ceux, profanes comme spécialistes, qui aiment assez la poésie pour chercher à savoir comment elle s'est - ou a été - définie à travers les époques ; quels sont surtout - ou ont été - les paradigmes de cette définition forcément dynamique. Bonne lecture.

Jeanne Demers  
Université de Montréal